

Madame  
Anuta Pichon  
Présidente du Conseil communal  
Chemin de Chantemerle 4  
1024 Ecublens

Ecublens, le 23 octobre 2017

**Conseil communal**

Chère Présidente,  
chère Anuta,

Après mon élection tacite ainsi que mon assermentation de ce jour en qualité de Conseiller municipal, je dois vous remettre ma démission du Conseil communal.

En vous souhaitant une très bonne présidence durant cette année 2017-2018, je vous adresse, chère Présidente, chère Anuta, l'assurance de mes sentiments distingués.



Jean Cavalli

Madame  
Anne-Thérèse Guyaz  
Présidente de la Commission  
des finances  
Route du Bois 24  
1024 Ecublens

Ecublens, le 23 octobre 2017

**Commission des finances**

Madame la Présidente,  
chère Anne,

Après mon élection tacite du 2 octobre et mon assermentation de ce jour en qualité de Conseiller municipal, je dois vous remettre ma démission avec effet immédiat de la Commission des finances.

J'ai été très heureux de participer brièvement à l'expérience de cette commission et, en vous souhaitant tous mes bons vœux pour la suite de vos travaux, je vous adresse, Madame la Présidente, chère Anne, l'assurance de mes sentiments les meilleurs.



Jean Cavalli

Madame

Frédérique Reeb-Landry

Rue de Bassenges 18

1024 Ecublens

Madame la présidente

du Conseil communal

1024 Ecublens

Ecublens, le 5 novembre 2017

Madame la présidente,

Première « viennent-ensuite » sur la liste du groupe PLR + Indépendants de droite, je devrais entrer prochainement au conseil communal, suite à la démission de Monsieur Jean Cavalli, élu récemment à la municipalité.

Compte tenu de mes nouvelles fonctions professionnelles, très intenses en ce moment, je me vois dans le grand regret de devoir renoncer à cette élection.

Je vous remercie d'en prendre note et vous adresse, Madame la présidente, mes très cordiales salutations.



Frédérique Reeb-Landry



Ecublens VD, le 16 novembre 2017

Type :

Postulat

Motion

Amendement

Autre (préciser) : **Voeu**

**Préavis n° 2017/10 – Modification du raccordement des eaux usées du bassin versant « Bussigny » à la STEP de l'ERM – Demande de crédit d'étude**

J'émet le vœu que l'option STEP Vidy ne soit pas définitivement enterrée, mais qu'en fonction des coûts réels qui ressortiront de l'étude, objet du vote de ce soir, qu'une comparaison soit établie en vérifiant si l'ERM est vraiment la meilleure option dans la perspective des cent prochaines années au cours desquelles devraient durer ces installations.

Nom, prénom : Ibarrola Aitor

Signature : .....



Ecublens VD, le 16 novembre 2017

Type :	<input type="checkbox"/> Postulat	<input type="checkbox"/> Motion	<input checked="" type="checkbox"/> Amendement
	<input type="checkbox"/> Autre (préciser) :		
<p>Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les conseillers,</p> <p>Consciente des réactions parfois vives qu'a engendré la demande de crédit pour ce préavis et soucieuse de pouvoir concrétiser le but visé par cet objet, la Municipalité a pris la décision de réviser son programme d'installation de stations de parcage pour vélos.</p> <p>Elle renonce donc à créer l'emplacement prévu à Epenex.</p> <p>Elle souhaite par contre mettre en œuvre ceux de la Cerisaie et de Crochy, tout en limitant au maximum les frais nécessaires à leur construction.</p> <p>Ce sont donc 52 places qui pourront être mises à disposition de la population.</p> <p>Le montant nécessaire à leur réalisation s'élève à Fr. 145'000.--</p> <p>Dans le respect de l'article 87 du règlement du Conseil communal, elle dépose l'amendement suivant :</p> <p>Les conclusions du préavis 2017/11, <i>Aménagement d'installations de stationnement vélos le long du m1 – Mesures PALM 2007 et 2012 – Demande de crédit de construction</i>, sont modifiées comme suit :</p> <p style="text-align: center;"><b>LE CONSEIL COMMUNAL D'ECUBLENS/VD</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• vu le préavis municipal n° 2017/11,</li><li>• ouï le rapport des commissions chargées de son étude,</li><li>• considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,</li></ul> <p style="text-align: center;"><b>DECIDE</b></p> <ol style="list-style-type: none"><li>1. d'accepter l'aménagement de deux installations de stationnement vélos le long du m1 ;</li><li>2. d'accorder à la Municipalité un crédit de Fr. 145'000.-- (cent quarante-cinq mille francs) pour leur réalisation.</li></ol> <p>Au nom de la Municipalité, Christian Maeder, Syndic</p>			
Nom, prénom : Maeder Christian			
Signature : .....			



Ecublens VD, le 16 novembre 2017

Type :	<input type="checkbox"/> Postulat	<input type="checkbox"/> Motion	<input type="checkbox"/> Amendement
	<input checked="" type="checkbox"/> Autre (préciser) : <b>Sous-amendement</b>		

**Préavis n° 2017/11** – Aménagement d’installations de stationnement vélos le long du m1 – Mesures PALM 2007 et 2012 – Demande de crédit de construction

**SOUS-AMENDEMENT À L’AMENDEMENT MUNICIPAL  
(CONCLUSIONS DU PRÉAVIS, DÉCISIONS, POINTS 1 ET 2) :**

- « 1) d’accepter l’aménagement de trois installations de stationnement vélos le long du M1 ;
- 2) d’accorder à la Municipalité un crédit de Fr. 180'000.-- (cent huitante mille francs) pour leur réalisation.»

Jean-Paul Dudt

Nom, prénom : Dudt Jean-Paul

Signature : .....